

# Projet Pédagogique de « L'îlot marin »



## Sommaire

**Introduction**

**Objectifs pédagogiques généraux**

**Les moyens :**

**1 : Journées types**

**2 : Les locaux**

**3 : Le matériel**

**4 : Humain**

**5 : Financier**

**L'évaluation du centre de loisirs**

**Le local jeune**

## **Descriptif du centre de loisirs**

« L'îlot marin » est un accueil collectif de mineurs sans hébergement implanté sur la commune de Saint-Denis d'Oléron.

Il est basé au 7 ter Marc Guyonnet sur le complexe sportif de la commune.

Il accueille principalement les enfants de Saint-Denis d'Oléron et de la Brée-les-bains les mercredis.

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée, avec la possibilité de prendre le déjeuner à la cantine.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire (12h à 18h30) ainsi que durant les périodes de vacances scolaires de la zone A. Le centre de loisirs est fermé durant les vacances de Noël.

Pour bénéficier de ce service, un dossier d'inscription accompagné d'une caution de 75 euros, ainsi qu'une adhésion au Foyer Rural doit être rempli pour chaque enfant. Les allocataires CAF auront à fournir certains justificatifs.

## **L'organisateur :**

Le centre de loisirs est géré par l'Association « Foyer Rural » qui a pour objectif d'animer, dynamiser et développer le milieu rural.

## Les objectifs pédagogiques généraux

On développera 4 objectifs généraux qui resteront fidèles aux objectifs éducatifs du Foyer rural.

Tout d'abord, nous souhaitons **favoriser l'épanouissement de chaque enfant** en proposant des activités et des projets variés. Tout ceci en prenant en compte l'avis des enfants, leurs humeurs et en respectant leur rythme de vie.

Il est important aussi **d'encourager une vie de groupe**.

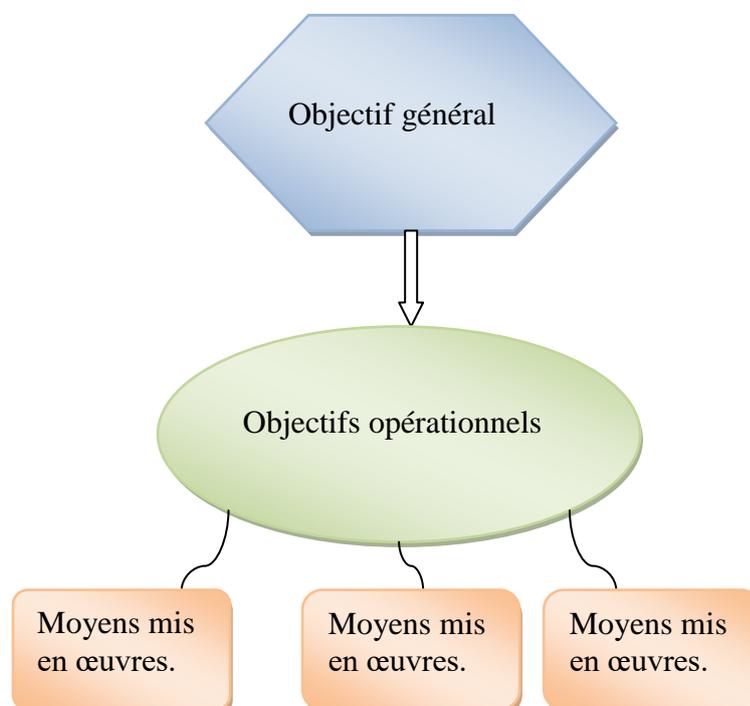
Par ailleurs, **une démarche de sensibilisation à l'environnement** sera mise en place.

Le dernier objectif est **d'impliquer et d'informer les familles des loisirs de leurs enfants**.

Les 4 objectifs généraux vont être développés ci après, à l'aide de quatre organigrammes.

Chacun des organigrammes, présentera un objectif général, d'où seront dégagés les objectifs opérationnels afin d'illustrer les méthodes envisagées permettant d'atteindre ces objectifs.

### Légende :



Favoriser  
l'épanouissement  
de chacun,  
stimuler une vie  
de groupe.

Tout d'abord, **l'accueil (enfant/parent) doit être chaleureux et convivial.**  
Ensuite il faut **faciliter la prise de responsabilité et l'autonomie.**  
Pour cela, il faut **aménager l'espace**, les locaux et mettre en place des  
méthodes qui **rendent l'enfant acteur de sa journée.**  
Finalement, nous devons **favoriser l'émergence de projet** émanant des  
enfants en valorisant leurs compétences.  
Pour cela, il faut **développer l'imagination, la créativité et la curiosité de  
chacun.**

Respecter le rythme de  
l'enfant et accepter  
qu'il puisse ne rien  
faire s'il en éprouve le  
besoin.

Nous devons organiser des  
ateliers libres, divers et variés  
pour que l'enfant puisse faire  
des choix et trouver l'activité  
qui lui plaise.

Aménager des espaces  
et des moments dans  
la journée, offrant la  
possibilité à l'enfant  
de se retrouver seul ou  
avec d'autres et de ne  
faire appel aux  
animateurs que s'il le  
souhaite.  
Ainsi que mettre à  
disposition le matériel  
pédagogique.

Une boîte à idée sera  
mise en place pour  
écouter les  
différentes  
propositions.

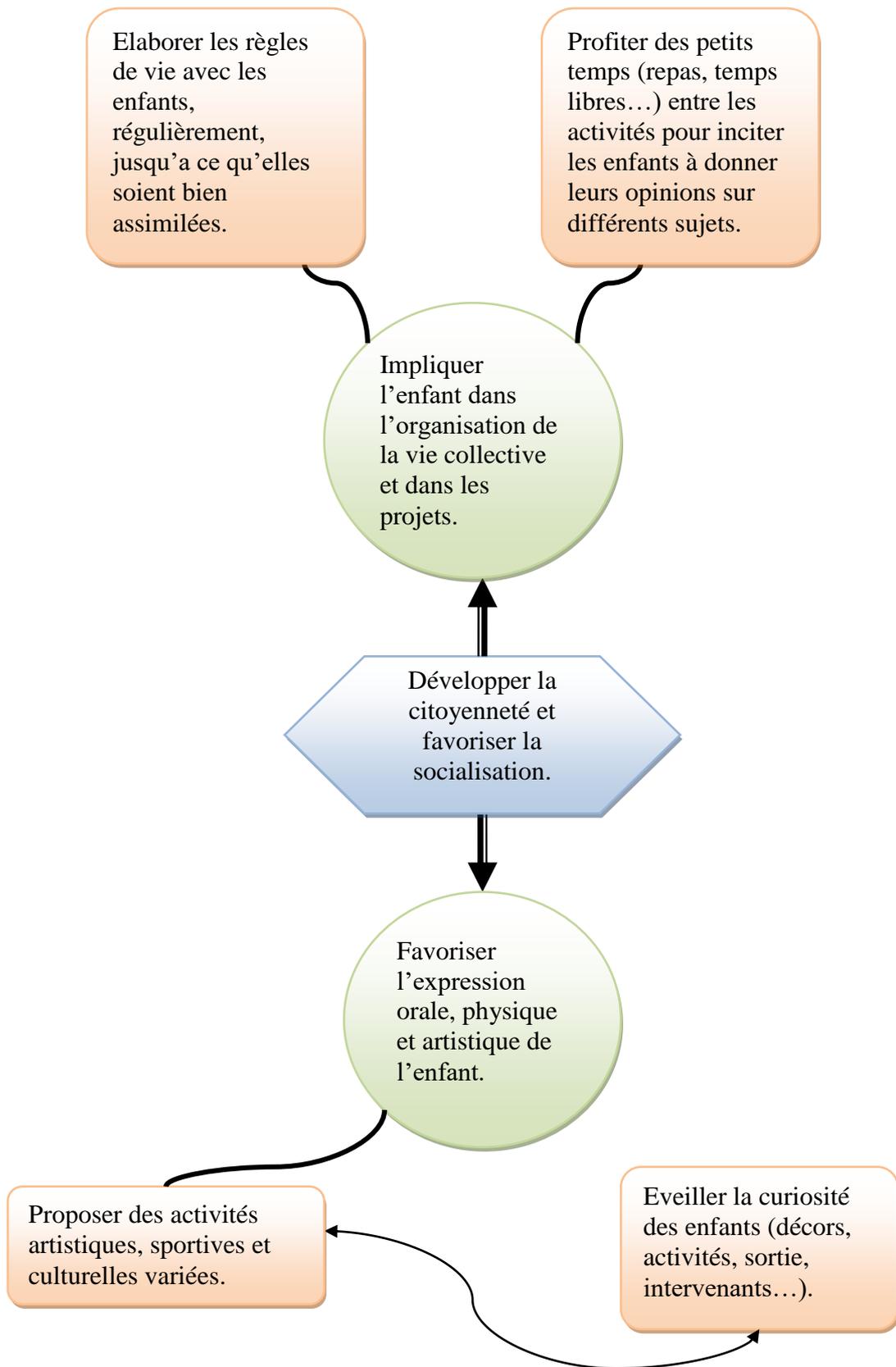
Impliquer les familles dans la vie de la structure et dans les loisirs de leurs enfants

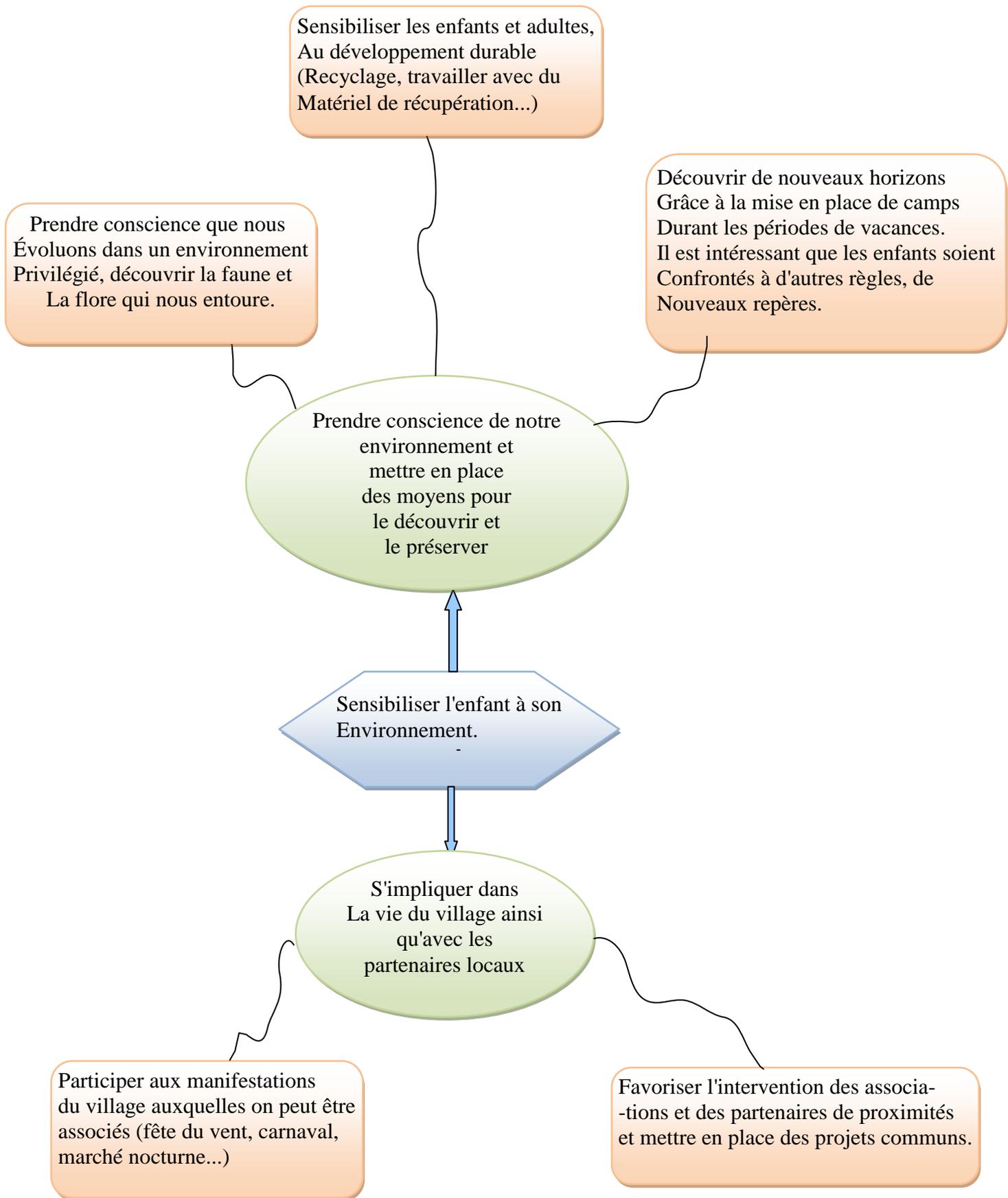
Il faut prendre du temps pour accueillir les parents, les informer, les orienter, les rassurer, les solliciter.  
Veillez à ce que la séparation parents, enfants s'opère sans heurts

Accueillir et échanger avec les parents dans un cadre de respect et d'intérêt.

Affichage clair : des programmes de sorties et d'activités, valorisation du travail des enfants avec des expositions de photos et de travaux.

Mettre en place des moments (goûters, repas, veillées à thème...) où les familles pourraient se rencontrer afin d'échanger et de tisser des liens.





## Les Moyens

### 1) a) La journée type des Mercredis :

- 12h00 : L'équipe d'animation récupère les enfants inscrits directement à l'école de Saint-Denis et se dirigent vers la cantine pour prendre le repas.  
Les enfants fréquentant l'école de La Brée arrivent vers 12h30 avec le bus scolaire.
- 13h15 à 14h : Temps calme et sieste.  
Les enfants qui ne mangent pas à la cantine sont accueillis durant ce temps.
- 14h à 14h30 : Temps libre.
- 14h30-16h30 : Activités de l'après-midi.
- 16h30 – 16h45 : Goûter.
- 17h -18h30 : Accueil du soir.

Cette journée type est susceptible d'être modifiée en fonction de la programmation du centre en cas de sortie à la journée ou d'activités multiples.

## **1) b) La journée type durant les vacances :**

7h45 – 9h45 :	Accueil du matin.
10h -11h30 :	Activités du matin.
11h30-11h45 :	Temps libre.
11h45 :	Direction la cantine. Le repas se prend à la cantine de l'école qui se trouve à 10 min à pied du centre.
12h00 :	Repas
13h15 à 14h :	Temps calme et sieste. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine sont accueillis durant ce temps.
14h à 14h30 :	Temps libre.
14h30-16h30 :	Activités de l'après-midi.
16h30 – 16h45 :	Goûter.
17h -18h30:	Accueil du soir.

Cette journée type est susceptible d'être modifiée en fonction de la programmation du centre en cas de sortie à la journée ou d'activités multiples.

Durant l'été, le centre ouvre à 7h30 le matin et ferme à 19h le soir.

## **2) Les locaux**

Le centre de loisirs « L'îlot marin » est basé dans les locaux de la CDC au 7 ter Marc Guyonnet. Le centre de loisirs ainsi que le local jeune sont réunis au sein d'une structure dédiée à l'enfance. Chaque partie a sa propre organisation (projet pédagogique, règlement intérieur...).

L'îlot marin dispose :

- d'une grande salle divisible en 2 parties
- d'un dortoir
- d'une infirmerie
- d'un espace cuisine
- d'un espace de stockage pour le matériel
- d'une buanderie
- d'un bureau
- d'une cour fermée, d'un espace jeux extérieurs, d'un coin jardin

## **3) Le matériel**

- Matériel pédagogique varié
- Livres et revues pédagogiques pour les animateurs
- Livres et magazines pour les enfants
- Jeux de société et jouets
- Matériels sportifs
- Matériels de récupération
- Ordinateur et accès à Internet
- Poste et cd
- 2 mini bus 9 places
- 12 lits pour la sieste
- Pharmacie

#### **4) Les moyens humains**

##### **Les permanents**

Durant l'année scolaire le centre de loisirs est géré par un directeur titulaire du BAFD, du BAFA et du SB. Les activités sont mises en place par le directeur et une animatrice titulaire du BAFA.

##### **Les saisonniers**

Durant l'été, le directeur recrute des animateurs en plus. Le nombre varie en fonction des inscriptions.

Le directeur sera détaché de l'animation. Il aura pour mission : la gestion administrative, l'application du projet pédagogique, la liaison avec les partenaires et intervenants, le transport des enfants, le suivi et la validation des stagiaires BAFA, la conduite des réunions.

Les animateurs seront chargés de mettre en place des activités cohérentes avec ce projet et avec le public accueilli.

##### **Les intervenants**

Tout au long de l'année, il est fait appel à des intervenants extérieurs afin de tisser des liens avec les locaux.

#### **5) Les moyens financiers**

L'ALSH « l'îlot marin » fonctionne avec un budget prévisionnel, financé en majorité par la CDC et la CAF.

Les commandes et les sorties sont soumises au Foyer rural qui valide en fonction des finances.

## **L'évaluation**

### **1) Par les enfants**

A chaque fin de journée un bilan sera fait avec les enfants pour savoir s'ils ont aimé ou pas les activités du jour. On leur demandera également en quoi l'activité aurait pu être de meilleures qualités.

### **2) Au sein de l'équipe**

Un bilan quotidien sera mis en place avec les animateurs.

Il permettra au directeur d'être tenu informé des événements les plus significatifs.

Tous les éléments abordés auront pour objectifs d'améliorer la vie du centre, les relations entre enfants, et au sein de l'équipe.

En début de semaine : bilan de la semaine écoulée et mise au point sur la suivante (activités, sorties, achats...)

Pour les vacances d'été, un bilan de l'été sera rédigé et remis aux membres du Foyer.

### **3) Pour les stagiaires BAFA**

En ce qui concerne le suivi des stagiaires BAFA, des grilles d'évaluations seront remis aux stagiaires avec les objectifs qu'ils doivent atteindre durant leur stage pratique. Une évaluation aura lieu à mi-séjour et la validation se fera le dernier jour en fonction des capacités du stagiaire.

### **4) Par les parents**

Leur retour sur notre action est primordial.

Il est important d'entretenir de bons rapports. Il faut nouer le dialogue avec eux. Faire le retour de la journée en personnalisant au maximum sur leur enfant.

# Sommaire

Introduction

1 – Le Local Jeune

1 : Descriptif

2 : Fonctionnement

3 : Activités

2 - Objectifs Pédagogiques

3 - Les moyens

1 : Humains

2 : Matériels

3 : Financiers

4 – L'évaluation

5 – Les règles du local

# Projet Pédagogique du Local Jeune



L'adolescence est la période de la vie humaine qui fait la charnière entre la personnalité enfantine vers la personnalité d'adulte. Elle débute avec la maturité sexuelle ou puberté, et prend fin avec la maturité sociale.

Les jeunes ont envie de s'affirmer et de s'exprimer. Ils sont à la recherche d'autonomie et de responsabilisation. Ils veulent exister et avoir leur propre vie. Dans nos sociétés, où l'adolescence est longue et conflictuelle, le rôle de l'adulte en général, est d'atteindre une autonomie en toute sécurité.

Le responsable est capable d'informer, d'accompagner, sensibiliser et prévenir (ex : brochures infos et préventions). Il est responsable de la sécurité physique, morale, et affective du public. Il s'investit dans la vie de groupe, respecte et se fait respecter. Il est ponctuel et disponible envers les ados.

Il doit construire des projets d'activités avec les jeunes. Tous les projets du secteur jeunes se dérouleront et s'organiseront AVEC, PAR, et POUR les jeunes. Ils ne doivent pas être de simples consommateurs, mais des consom'acteurs.

# 1 – LE LOCAL JEUNE

## 1 : Descriptif des locaux

« Olokal », situé au 7ter, Marc Guyonnet, 17650 St Denis d'Oléron ; est un accueil collectif de mineur sans hébergement. Il accueille les jeunes de 12 à 17 ans tout au long de l'année. Il dépend du Foyer Rural (association loi 1901).

Le local est mis à disposition par la Communauté de Communes (CDC). Les jeunes ont la liberté d'aller et venir au local gratuitement après avoir réglé une adhésion à l'association. C'est un lieu d'accueil animé par le directeur et animateurs diplômés.

## 2 : Fonctionnement

En période scolaire :

<b>Mardi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>17h – 19h</b>	<b>17h – 19h</b>

Périodes de vacances :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>14h – 18h</b>				

Ces horaires ne sont pas exhaustifs, et peuvent changer selon les besoins du public accueilli et les projets mis en place.

## 3 : Mise en place des projets d'activités :

Le temps d'accueil, c'est d'offrir une disponibilité à tous jeunes entrant dans la structure, mais aussi à sa famille. Le local jeune doit être un endroit agréable, d'écoute, où les jeunes s'approprient les lieux et se sentent « comme chez eux ». Les jeunes, pendant ces temps d'accueil libre, pourront se réunir, discuter, écouter de la musique, et profiter de tout le matériel mis à leur disposition (jeux de sociétés, baby-foot, billard...).

Les activités proposées au local résident principalement sur les suggestions et envies des jeunes, mais devront restées néanmoins variées (sportives, culturelles, artistiques et ludiques...). Certaines activités demanderont une participation active de la part des jeunes, aussi bien dans l'organisation que dans la vie quotidienne du local.

## 2 – Objectifs Pédagogiques

### 1 : Favoriser l'autonomisation des jeunes en les rendant acteurs et responsables dans la structure et de l'élaboration à la mise en place des actions les concernant

- Les jeunes sont acteurs des projets d'activités dans l'élaboration du planning d'activité ainsi que dans la mise en place. Les jeunes pourront prendre des initiatives dans le déroulement des journées.
- Chaque jeune est responsable de son comportement et de ses actes. Il lui sera demandé de respecter ses engagements envers le groupe.
- Les jeunes auront à participer à l'évaluation des temps d'animations et temps informels afin de faire évoluer le fonctionnement et les propositions d'animations faites.

### 2 : Permettre à chaque jeune de s'épanouir et de s'affirmer au sein du groupe tout en créant une cohésion de groupe

- Par leur participation aux différents projets d'animation et de fonctionnement, les jeunes pourront exprimer leurs souhaits, aspirations, attentes et envies concernant la structure.
- Les jeunes devront se concerter afin de contenter le plus de monde et chacun devra faire les concessions nécessaires à la vie en groupe. Le groupe pourra trouver des aménagements pour chacun mais l'intérêt du groupe reste prioritaire.
- Chaque jeune pourra partager son évaluation dans une optique de partage et d'amélioration du fonctionnement et des activités proposées.

### 3 : Sensibiliser à l'environnement naturel et socioculturel

- Les jeunes pourront prendre part à des activités menées au sein de la structure mais aussi à des activités proposées lors de sorties ponctuelles
- Les jeunes prendront part à des projets avec différentes structures extérieures.
- Les jeunes seront sensibilisés aux différentes potentialités et limites liées au territoire.

## 3 – Les moyens

### 1 : Humains

L'équipe d'animation est composée d'un animateur diplômé. S'ajoute à eux, les bénévoles du Foyer Rural, occasionnellement des intervenants professionnels diplômés extérieurs au Foyer rural.

L'équipe est en lien avec différentes structures d'accueil de jeunes au sein de l'île d'Oléron mais aussi avec des partenaires un peu plus éloignés géographiquement.

### 2 : Matériels

Le local jeune dispose :

- ❖ D'un local et d'une aire extérieure. Les jeunes ont libre accès au city stade situé à côté du local.
- ❖ De 2 minibus de 9 places, permettant une mobilité quotidienne mais aussi sur des séjours,
- ❖ D'un ensemble d'éléments de matériel pédagogique acheté et entretenu avec les fonds propres du foyer rural.

### 3 : Financiers

Le local jeune, fonctionne avec un budget annuel, financé par la CDC et la CAF. Une participation des jeunes est demandée pour toutes les sorties extérieures ou animations spécifiques (nuitées...).

Le budget et les dépenses sont contrôlés par le conseil d'administration du Foyer Rural.

### 4 - L'évaluation

L'évaluation quantitative sera faite par l'analyse de la fréquentation des jeunes au sein du local pour le temps d'accueil et le temps d'activité. Cette fréquentation est, avec l'adhésion des jeunes au projet, l'objectif premier de la structure (accueil des jeunes présent sur le territoire)

En termes de pédagogie, l'implication dans la conception et la mise en place des projets d'animations et de financement sera évaluée par le biais de l'observation de l'implication et de chacun et la quantification des projets proposés et/ou mis en place.

De même, le volet d'intégration et d'adaptation de tous au sein du groupe sera évalué par le biais de l'observation de la présence ou l'absence de clans ou de difficultés relationnelles ou de comportements spontanés d'entraide entre les jeunes.

L'évaluation du dernier objectif général se fera par l'analyse de la diversité des activités proposées et/ou demandées avec les contraintes et possibilités liées à la situation du local.

### 5 – Les règles de vie

En s'inscrivant à l'année au local, les jeunes sont tenus de signer et de respecter un ensemble de règles inhérentes à la vie en collectivité et à un accueil de mineurs quel que soit leur âge.

La fréquentation des locaux implique de facto l'acceptation de ces règles.